

Naissance et parentalité 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2008.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2019-2020

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 55,4 % Temps de travail personnel encadré : 28,4 % Temps de travail personnel individuel : 17,6%

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Ab1

Elles/Ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

Ab2

Elles/Ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

Ab3

Elles/Ils détectent les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives.

Ab4

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

Bb1

Elles/Ils pratiquent une communication centrée sur la personne pendant la période de fertilité des adolescentes, des femmes et des familles, en renforçant leur autonomie et leur autodétermination par une relation de confiance et une transmission d'informations pertinentes, basées sur des données probantes.

Bb2

Elles/Ils accompagnent la femme, le partenaire, le fœtus, le nouveau-né ou la nouveau-née, le couple et la famille dans la continuité, pendant les périodes de préconception, de grossesse, durant l'accouchement, les suites de couches, le post-partum et l'allaitement.

Bb4

Elles/Ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

Cb1

Elles/Ils conduisent une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.

Cb2

Elles/Ils créent un réseau de soins autour de la femme, du couple et de la famille sur la base des vulnérabilités identifiées. **Elles/Ils les coordonnent en collaboration avec d'autres expert-e-s, tout en veillant à une relation de symétrie.**

Db2

Elles/Ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

Eb1

Elles/Ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

Eb2

Elles/Ils encouragent la femme et la famille à être responsables de leur propre santé et de celle de leurs enfants et en renforcent leurs aptitudes propres.

Fb1 :

Elles/Ils analysent et conçoivent leur propre processus de formation en argumentant, en questionnant, et en ancrant leurs décisions dans des données probantes pertinentes et spécifiques à la profession.

Fb2

Elles/Ils analysent les résultats scientifiques de manière systématique et critique, elles articulent expériences cliniques et données probantes et transfèrent efficacement ces acquis dans la pratique.

Fb4

Elles/Ils portent individuellement et collectivement un regard critique et réflexif sur la pratique professionnelle actuelle. Elles/Ils en identifient les questionnements, en détectent les lacunes et contribuent en permanence au développement de la profession.

Gb1

Elles/Ils assument une responsabilité éthique dans des contextes socio-économiques et politiques variés et sont garant-e-s de la qualité de leurs prestations en faveur des femmes, des enfants et des familles.

Gb2

Elles/Ils déterminent leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/Ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.

Gb3

Elles/Ils acquièrent en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input checked="" type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

Objectifs généraux du module

Ce module doit permettre à l'étudiant de:

- S'approprier les connaissances théoriques liées à la prématurité et les mobiliser à partir de la vignette clinique s'y référant.
- Découvrir et connaître les soins et les surveillances d'un bébé prématuré, pour ses soins quotidiens et son alimentation.
- S'approprier des connaissances liées aux pratiques de maternage afin de favoriser une prise en charge personnalisée des familles.
- Initier une discussion éthique à partir de la prématurité et de la réanimation néonatale.
- Etre capable d'assurer les premières mesures de réanimation simple d'un nouveau-né à sa naissance.
- Identifier les principales pathologies néonatales et comprendre le retentissement de ces pathologies sur la santé du bébé
- Connaître les soins et surveillances à apporter au nouveau-né en fonction de la situation rencontrée.
- Découvrir et connaître les différents agents pathogènes qui peuvent influencer la santé d'une personne.
- Identifier les principales infections du post-partum et savoir y apporter une réponse basée sur les évidences et dans les limites de sa responsabilité.
- Connaître les répercussions anatomiques de l'accouchement sur la sphère uro-génitale et apporter une information de base en rééducation urogynécologique.
- S'exercer à la démarche clinique et diagnostique grâce au travail accompagné sur des situations emblématiques complexes du post-partum, incluant les éléments de prévention et de promotion de la santé, et le suivi global de la sage-femme en situations post-natales.
- Apprendre le raisonnement clinique à partir de différentes situations cliniques de la période post-natale, en mobilisant ses connaissances apprises, en s'appuyant sur la littérature pertinente et sur les évidences.
- Accompagner la femme en construisant la relation selon les principes de l'entretien médical de Calgary-Cambridge adapté à la profession sage-femme.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Connaissances théoriques sur les problématiques et pathologies néonatales.
- Initiation théorique et pratique à la réanimation simple du nouveau-né.
- Apport théorique et pratique sur le développement psychomoteur du nourrisson.
- Apport théorique sur le maternage au travers des âges ; sur la prise en charge du n-né et du nourrisson dans tous ses possibles.
- Connaissances théoriques de la physiopathologie de la période postnatale.
- Apports théoriques sur les bases de la relation professionnelle et mobilisation en pratique.
- Apports théoriques et pratiques sur la relation mère-bébé et la guidance interactive.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux
2. Séminaires
3. Ateliers d'apprentissage de la pratique
4. Etude de cas
5. Pratique simulée

Exigences de fréquentation :**Contenus**

Cf. plan de cours/module.

- Apport théorique sur les fondements de l'éthique clinique, mise en lien avec les thématiques de la césarienne et de la vaccination.
- Prise en charge par la sage-femme de la consultation des 6 semaines et les limites de notre rôle professionnel.
- Apport théorique et pratique sur le développement psychomoteur du nourrisson.
- Apport théorique sur le maternage au travers des âges ; sur la prise en charge du n-né et du nourrisson dans tous ses possibles.
- Apports théoriques sur les bases de la relation professionnelle et mobilisation en pratique.
- Apports théoriques concernant structure psychique maternelle.
- Apports théoriques et pratiques sur la relation mère-bébé et la guidance interactive.
- Apport théorique sur la promotion de la santé et la santé primaire : mise en lien avec les informations transmises par la sage-femme aux parents sur des actions de promotion et de prévention concernant leur nourrisson.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux
2. Situation emblématique du semestre 2
3. Séminaires
4. Ateliers d'apprentissage de la pratique

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit, **semaine 6**, dont le résultat doit être supérieur ou égal à E.
- B. Un examen pratique individuel de la réanimation néonatale simple, dont le résultat doit être supérieur ou égal à E (semaine 4).
- C. La participation active du groupe et le respect des consignes de travail, ainsi que la présentation orale de leur compte-rendu des situations complexes du post-partum (présence obligatoire dans le courant de la semaine 4) : le travail doit être acquis pour se présenter à l'examen écrit de la semaine 6.

Pondération

La note A compte pour 50% de la note finale.

La note B compte pour 50% de la note finale.

Points minimums

Le nombre minimal de points exigé pour l'examen A est de 33 points sur 60

Le nombre minimal de points exigé pour l'examen B est de 33 points sur 60

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) l'obtention d'une note ECTS suffisante pour chacune des parties A et B.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation** Remédiation possible en cas de note FX au module Pas de remédiation

• Modalités :

Chaque partie (A ou B) peut être remédiée pour elle-même selon des modalités déterminées par la référente de module.

En cas de remédiation, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

• Période : à définir

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite de la partie remédiée, note qui fera la moyenne avec celle de la deuxième partie.

Si les deux parties (A et B) sont remédiées, l'étudiant-e obtient la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F. Le module ne peut être répété qu'une seule fois dès que possible

RépétitionEn cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.**7. Bibliographie principale****Obstétrique**

- Blanc Bernard (2005) Pelvi-périnéologie. Berlin : Springer, cop.
- Calais-Germain, B. ; Vives Pares, N. (2009) Bouger en accouchant : comment le bassin peut bouger lors de l'accouchement. SI : Ed. DésIris
- Calais-Germain, B. (2006) Le périnée féminin et l'accouchement : éléments d'anatomie et exercices pratiques d'application. Méolans-Revel : Ed. DésIris.
- Calais-Germain, B. (2011) Anatomie pour le mouvement. Méolans-Revel : Ed. DésIris.
- Curraladas, J. & Calais-Germain, B. (2008) Rééducation en résistance progressive. Méolans-Revel : Ed DésIris.
- Coad, J.(2005). Anatomy and Physiology for midwives,(2nd ed.) Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone
- Cunningham,FG (2010). Williams obstetrics. (23rd ed.) New York : McGraw-Hill
- Goerke, K. (2004). Atlas de poche d'obstétrique. Paris : Flammarion médecine-sciences
- Green, C.J.(2012) Maternal Newborn, Nursing care plans. (2nd ed.) Sudbury : Jones & Bartlett Learning

Néonatalogie

- Leonard Lowdermilk, D., Perry, E.S., Cashion, K., (2019). Périnatalité. (2ème éd.). Montréal : Chenelière Education.
- Cantin, C., (2014). L'examen clinique du nouveau-né. Montréal : Ed. du CHU Sainte-Justine
- Binet, G. (2000). Prématurité et rupture du lien mère-enfant : la naissance inachevée. Levallois-Perret : G. Morin Europe
- Costa, S., (2012). Attachement mère-enfant et prématurité : quel rôle pour l'infirmière en néonatalogie ? (travail de Bachelor non publié). Haute Ecole de santé Genève.
- Gold, F., Aujard, Y., Dehan, M., Jarreau, P-H., Lejeune, C. Moriette, G. & Voyer, M. (2006). Soins intensifs et réanimation du nouveau-né (2ème éd.). Collection de périnatalité. Issy-Les-Moulineaux : Masson
- Kotsoglou, K. (2011). L'enfant prématuré : guide pratique pour les parents, l'entourage familial et les soignants : conseils et témoignages. Lausanne : Favre
- Ladewig, P., London, M. & Davidson, M. (2010). Soins infirmiers en périnatalité (4ème éd.). Saint-Laurent : Erpi
- Louis, S. (2010). Le grand livre du bébé prématuré (2e éd.). Montréal : Editions du CHU Sainte-Justine et Editions Enfants Québec.
- Louis, S. (2007). Accompagner son enfant prématuré, de la naissance à 5 ans. Montréal : Editions du CHU Sainte-Justine et Editions Enfants Québec.
- Site internet : Swiss Society of Neonatology. <http://www.neonet.ch/> (consulté le 11.06.19)

Allaitement

- La Leche League. (2012). L'art de l'allaitement maternel. Paris : Pocket
- Mohrbacher N., Stock J. (1999) Traité de l'allaitement maternel. (édition révisée) Charlemagne: Ligue La Leche, ,
- Walker, M. (2017) Breastfeeding Management for the Clinician, (4th ed.) Sudbury: Jones and Bartlett Publishers
- Wambach,K. & Riordan, J. (2016). Breastfeeding and human lactation : study guide to accompany. (5th ed.). Sudbury : Jones Bartlett publishers
- Watson Genna, C.(2017).Supporting sucking skills in Breastfeeding infants, (3rd ed.).Burlington:Jones & Bartlett Learning.

Relation professionnelle et parentalité

- Guédeney N., Guédeney A. (Dir.). (2009). L'attachement : approche théorique. Paris : Masson.
- Mills B. (2004). Epanouissement de l'amour et engagement. In Page Lesley A. (Dir.) (pp. 227-249). Le nouvel art de la sage-femme. Paris : Elsevier.
- Rogers, C. (2001). L'approche centrée sur la personne. Lausanne : Editions Randin SA.
- Silverman J., Kurtz S., Draper J. (2010). Outils et stratégies pour communiquer avec le patient. Chêne-Bourg : Médecine et hygiène.

8. Responsable du module et enseignants

Haute école de santé
Genève

Responsable : Nadia AVVANZINO

Enseignants : Différents intervenants de la HEdS et des vacataires de milieux professionnels en lien avec la périnatalité.

Descriptif validé le 30.08.2019 par

Catia Nunno-Paillard
Responsable de la filière